Informations de base 2022/2741(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Mesures pour un marché ferroviaire durable dans la perspective de la pandémie de COVID-19: prolongation de la période de référence Complétant 2020/0127(COD) Subject 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.10 Entreprises et personnel de transport 3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 3.70.20 Développement durable

Acteurs principaux	teurs principaux			
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination	
européen	TRAN Transports et tourisme			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04477	
29/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
06/07/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
		1	1

Informations techniques		
Référence de la procédure	2022/2741(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2020/0127(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	TRAN/9/09464	

Por	Portail de documentation			
Cor	Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)04477	29/06/2022	